



PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FINANCIERE ET ELECTIVE

Samedi 28 novembre 2020 à 9h30 en visio-conférence

Ligue Auvergne Rhône Alpes de Volley-Ball, Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 déclarée à la préfecture de Grenoble le 3 février 2017 dont le siège social est au 35 rue Docteur Hermite 38000 GRENOBLE

Le 28 novembre 2020 à 9h30, les membres de l'association dénommée Ligue Auvergne Rhône Alpes de Volley Ball se sont réunis en visio-conférence du fait des mesures de distanciation sociales en place liées à la pandémie du COVID-19, sur convocation du 22 octobre 2020 par email du Président de l'association conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur.* La Liste des présences a été établie au fil des demandes de connexion à la visio-conférence.

Feuille des présences et pouvoirs en documents annexes.

1. Ouverture de l'assemblée générale financière et élective

Mr Pierre Vouillot ouvre l'assemblée en qualité de Président de l'association à 9h45. Il remercie tous les présents relativement nombreux et souhaite qu'elle soit néanmoins riche et conviviale malgré les conditions sanitaires en attendant des jours meilleurs.

Mr Daniel Maisonnial est secrétaire de séance en sa qualité de Vice-Président de l'association.

De nombreux clubs font remarquer qu'il leur est plus facile d'être présent en visio que lors d'une AG traditionnelle.

Le Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Volley Ball constate que les membres présents et représentés sont au nombre de 81 sur 128 possibles, soit 63%, représentant 499 voix sur 643 possibles, soit 78% et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer, le quorum étant atteint.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la séance est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée générale ordinaire
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 4 juillet 2020,
3. Bilan financier,
4. Bilan Beach 2020 et projet 2021.
5. Projet sportif 2021/2022.
6. Modification des parts familles et clubs pour les participants au CRE.,
7. Questions diverses
8. Fermeture des différents votes et annonce des résultats,
9. Suspension de l'AG et réunion du nouveau CODIR,
10. Vote d'approbation du candidat présenté par le CODIR pour le poste de Président de l'association.

Siège : 35, rue Docteur Hermite - 38000 Grenoble
Tél. : 04 76 48 74 40 - Free box : 09 50 22 38 01
E-mail : contact@liguearavolley.fr

Annexe : Espace Benoît Frachon,
3 av. Maurice Thorez - 69120 Vaulx-en-Velin
Tél. : 04 72 73 23 70 - Free box : 09 54 36 98 67
E-mail : sthivillier@liguearavolley.fr

Annexe : Place des Bughes – Maison
des Sports - 63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 91 36 62
E-mail : fmurin@liguearavolley.fr



Site internet: <http://lrvb.fr>



2. Ratification du PV de l'assemblée générale ordinaire du 04/07/2020

Mise au vote du PV de l'Assemblée Générale du 4 juillet 2020.

→ **L'assemblée générale adopte le PV par : 461 voix pour, 9 Abstentions**

3. Ratification du rapport financier

Le Trésorier, Mr Jean-Ficheux commente quelques points de son rapport financier qui a été envoyé à tous les clubs le 22 novembre 2020, Mr Sébastien Charasse, expert-comptable chargé du bilan financier apporte quelques précisions.

A noter :

- Le résultat est de + 43 100 € (+20 433 € pour N-1) malgré une petite baisse des licences et des engagements.
- Il y a eu un "effet" COVID à la fois sur les rentrées et les dépenses,
- La compensation pour le chômage partiel a été de 46000€ mais les stages d'été n'ont pas eu lieu.
- L'annulation des volleyades M13 a entraîné la perte de 10 071 € d'arrhes. A noter que le Département Isère a maintenu son aide de 6 000 € (nous le remercions).
- Un montant de 5 160 € a déjà été engagé pour les travaux de rénovation du siège à Grenoble.
- Les fonds de réserve se montent maintenant à 97 067 € dont 37 834 € dédiés aux primes de départ en retraite des salariés dans les années à venir.

Question CASE : A quoi correspondent les frais de réception ?

Le Trésorier : Collations des AG, des réunions du BE et du Codir, des commissions et des "pots" lors des différentes formations (+ de 70 réunions pour 7 448 € soit une moyenne de 100 €)

Question Dardilly : Quel a été le montant de l'effet COVID ?

Le Trésorier : Difficile à chiffrer exactement mais cela s'est relativement équilibré.

Question Roanne Riorges : La Ligue a-t-elle fait une demande au Fonds de Solidarité ?

Le Trésorier : Cela n'a pas été fait lors du 1^{er} confinement mais cela va être lancé rapidement pour le 2^{ème}.

Question ALSP Volley : 7 356 € pour du matériel "informatique" sur 2 ans ?

Le Trésorier : Achat du photocopieur (amortissement sur 5 ans), renouvellement d'ordinateurs, achat de portables (télé travail) et équipement des pôles (tablette).

Question VBall : Des clubs ont-ils des dettes vis-à-vis de la Ligue ?

Le Trésorier : Non, aucun (juste quelques reliquats).

Question VO lePuy : A-t'on bénéficié d'exonération de charges URSSAF ?

Le Trésorier : Oui, nous avons eu environ 5 000 € de baisse de charge.

Question Roanne Riorges : Au vu du bon résultat de cette année, est-il prévu une aide par rapport à la saison passée ?

Le Trésorier : Non, rien de plus que la remise sur l'arbitrage et le maintien des tarifs au même montant. Les fonds de réserve de l'association ne sont pas encore assez consolidés.

Question ESCV : Comment la Ligue a-t-elle prévu d'aider les clubs en difficulté cette année ?

Suite à cette question, une longue discussion s'installe sur le montant des licences, des engagements, d'une réduction cette année ou un avoir l'an prochain.

EFVB : Les licenciés n'auront pas pu pratiquer entre mars 2020 et février 2021, alors payer 2 licences complètes passe mal.

Villars : Ne peut-on pas à partir de janvier faire payer ½ tarif ? Sinon cela va être difficile de décider des joueurs jeunes et moins jeunes à signer ? Cela permettrait de faire remonter les effectifs car il y a une grosse crainte concernant les Compet lib et les VPT qui peuvent aller voir ailleurs.

De nombreux clubs sont de cet avis et espèrent une réponse en décembre car tous craignent de ne pas revoir ces licenciés-là.

VBVB et ESCV : Nos clubs ont déjà rentré de nombreuses licences pour répondre aux exigences de la FFVolley en matière d'obligations fédérales. Quid de prévu pour ces clubs-là ?

ASUL Volley : De nouveaux partenaires se sont rétractés et cela ne peut pas être compensé par le Fonds de Solidarité.

Chambéry : Chaque club doit appliquer sa politique de remboursement en fonction de sa situation sans scruter les voisins et les instances

De nombreux clubs (EFVB, VBLMS, Dardilly, Asperly, ASVE, Valence, ...) indiquent qu'ils n'ont pas encaissé les chèques de leurs adhérents, qu'ils feront des réductions ou qu'ils ont pris d'autres mesures.

La piste de passer les adhésions en dons à l'association avec Cerfa pour les impôts est évoquée mais elle ne semble juridiquement pas être très légale.

De nombreux clubs attendent un geste fort et rapide sur les licences. Ils ne comprendraient pas le contraire alors que d'autres le font ou vont le faire. Ce serait un très mauvais signal envoyé aux licenciés et aux clubs et qui ne ferait qu'alimenter le "Mais que fait la Fédé pour nous ?".

Michèle Akillian, élue à la FFvolley, précise que celle-ci débat aussi de ce sujet mais au vu des montants il semble difficile de rembourser une partie de la licence surtout que la position ministérielle est plutôt de dire qu'une cotisation pour une licence est acquise.

Le Trésorier et le Président : La Ligue est attentive à cette situation et bien entendu en fonction de l'évolution de la situation et du calendrier sportif qui pourra être mis en place, de nouvelles modalités financières seront décidées, **tous ensemble**, en particulier sur le montant des engagements. Pierre Vouillot insiste sur la cohérence nécessaire entre les diverses instances, FFVolley, Ligue, Comités et clubs et qu'il est trop tôt pour prendre des décisions, les incertitudes étant trop ombreuses.

➔ Le rapport financier est approuvé par : 431 voix Pour, 13 Contre, et 31 Abstentions.

4. Bilan Beach 2020 et Projet 2021

Sébastien Goudal pour les jeunes et Philippe Sagnard, Président de la Commission Beach, commentent les documents qui ont été envoyés aux clubs pour cette AG. Ils se félicitent que le Beach puisse être une solution pendant cette crise sanitaire. Lol !

Pas de questions de la part de l'assemblée mais les félicitations de nombreux participants de l'AG.

De nombreux clubs (Annecy, Envolley01, Roanne/Riorges, Only Beach, ASVEL, Le Touvet, St-Fons, ...) font part de projets de terrains de beach (remise en état ou construction) sur leur commune et certains sollicitent des aides pour les dossiers et les devis. A voir avec Séb ou Fred Rodet.

Question EFVB : Le snowvolley est sûrement une bonne idée mais pourquoi la FFVolley se lance là-dedans alors qu'elle n'a jamais poussé le volley 3x3 et 4x4 sur herbe alors que la pratique est très développée ?

Michèle AKILLIAN (élue FFVolley) : La fédération internationale pousse pour être la 1^{ère} fédération présente sur les deux types de JO. D'autre part toutes ces pratiques sont au cœur du projet de la liste d'Eric Tanguy.

➔ Le bilan beach 2020 et le projet 2021 sont approuvés par : 465 voix Pour, et 10 Abstentions

5. Projet sportif 2021/2022

Le projet présenté par la Commission Sportive Régionale a été envoyé aux clubs avec les autres documents de cette AG. Il est précisé que la CRS fera en sorte, comme l'an passé qu'aucune équipe ne reste en rade en raison des aléas de cette saison très particulière. Il est demandé à l'assemblée s'il y a des questions.

Question Villefranche Beaujolais : La composition "géographique" des poules en 1^{ère} phase entraîne des disparités de niveau entre elles.

Question Caluire : Cette composition géographique entraîne de jouer souvent contre les mêmes équipes De plus elle n'est pas respectée pour certaines équipes ce qui nécessite des déplacements plus lointains. Pour cette raison notre équipe féminine est partie jouer en affinitaire.

Question Le Touvet : L'équipe féminine du GVUC s'est retrouvée avec 5 équipes lyonnaises.

Question Voiron : La composition n'est pas transparente du tout.

Question VBall : Pourquoi conserver les poules géographiques alors que la péréquation a été mise en place en PN ?

Le secrétaire de la CRS, Daniel Maisonnial : Pour commencer la différence de niveau entre les poules n'est pas forcément avérée. Les 2^{èmes} phases croisées auraient pu la confirmer mais elles n'ont pas eu lieu.

Je peux vous assurer que la CRS essaye de composer les poules de la façon la plus équitable possible pour l'ensemble des équipes mais c'est un véritable puzzle qui est modifié chaque année.

Par exemple, nous essayons que ce ne soit pas la même équipe qui soit concernée 2 ans de suite. Bien sûr, on a toujours tendance à regarder le voisin en se disant qu'il est mieux loti.

Géographique ne veut pas dire que l'on met 6 équipes de la même métropole ensemble car il faut tenir compte des équipes plus isolées qui ne peuvent pas être mises toutes dans la même poule. Bonjour les déplacements ! J'appelle les équipes des métropoles à être un plus solidaires avec celles qui n'ont pas cette chance. Aubenas, Annemasse et d'autres font de longs déplacements à chaque match et cela depuis des années. Donc quand j'entends que la Loire représente un déplacement trop lointain pour une équipe lyonnaise, cela me gêne un peu. Le fait de jouer en PN ou en Régional entraîne des déplacements, seul le niveau départemental les limite.

Le principe des poules géographiques a été adopté lors de l'AG de novembre 2018 et pour le modifier, il faudrait que la CRS ou un club présente un vœu à l'AG en juin 2021 et qu'il soit mis aux voix. C'est un vieux débat qui partage les clubs et la péréquation limite les conséquences financières mais ne raccourcit pas les distances.

➔ **Le projet sportif 2021/2022 est adopté par : 341 voix Pour, 33 Contre et 101 Abstentions**

6. MODIFICATION TARIFS CRE

Jean-Michel Ficheux expose les motifs qui ont incité la Ligue à chercher un lieu d'accueil pour ses stages CRE, autre que le lycée Lumière à Lyon : conditions d'accueil un peu justes et compliquées par les mesures sanitaires et l'obligation pour les encadrants de prendre en charge de nombreuses tâches de la vie quotidienne. Plusieurs hébergements ont été contactés (Vichy, Voiron, Hauteville ...) et le choix s'est porté sur le centre d'Hauteville qui propose de très belles installations sur le même lieu et des prestations de qualité (hébergement, alimentation). Evidemment le tarif est plus élevé qu'à Lumière mais les conditions de stage offertes aux stagiaires seront bien meilleures.

Le budget prévisionnel de ces stages était déjà déficitaire, il le sera bien plus. C'est pourquoi il est proposé une augmentation de la part journalière des familles de 27 à 30 € et de celle des clubs de 8.50 à 12 €.

Question EFVB : Pourquoi augmenter ces parts étant donné que la Ligue dégage en année normale un excédent de 20 000 € ?

Jean-Michel Ficheux : 20 000 € d'excédent sur un budget de 600 000 € et 11 salariés, ce n'est pas beaucoup et la balance peut vite pencher dans l'autre sens d'où cette proposition pour équilibrer autant que faire se peut le budget de ces stages.

Question PESD : Est-ce la bonne année pour demander une participation supplémentaire aux familles et aux clubs ?

Jean-Michel Ficheux : À noter que la Ligue a mis en place une bourse pour aider les familles aux moyens limités.

Question Roanne Riorges : Vous n'intégrez pas le coût des techniciens dans le bilan financier ?

Jean-Michel Ficheux : Non, le coût des techniciens n'est pas inclus dans la présentation car il constitue une charge fixe quel que soit le lieu du stage. Seuls les coûts permettant un comparatif des prestations sont pris en compte dans le tableau de présentation.

Question ESCV : Est-il judicieux d'organiser un stage à Noël compte tenu de situation sanitaire ?

Sandrine Lurol : Les convocations vont partir lundi et il sera indiqué qu'un test PCR de moins de 72 h sera obligatoire. Idem pour tous les encadrants. Le protocole sanitaire sera respecté sur place.

➔ **La modification des tarifs est adoptée par : 333 voix Pour, 76 Contre et 66 Abstentions**

7. QUESTIONS DIVERSES

Daniel Maisonnial apporte quelques informations sur la reprise éventuelle des compétitions suite aux dernières directives gouvernementales même s'il est prématuré de prendre des décisions.

- Reprise des entraînements adultes autorisés le mercredi 20 janvier ⇒ 1^{ère} journée possible le samedi 6 février.
- Il y a 21 WE jusqu'au 26 juin dont 6 en vacances scolaires et 5 fériés.
- Nos compétitions comme elles étaient prévues au départ, demandent 17 à 19 dates.

Les options sont nombreuses :

- Jouer tous les WE semble peu réaliste pour diverses raisons : reports Covid encore possibles, disponibilité des joueurs et des installations à certaines dates, début de la saison de beach et tournois club en mai et juin, télescopage avec CDF jeunes et finales nationales.
- Privilégier les 1^{ères} phases ou les matchs aller en allégeant les secondes phases réduirait le nombre de dates.
- Imaginer une nouvelle compétition en plateaux de 3 ou 4 équipes les dimanches.
- ou toute autre idée géniale.

Une discussion animée s'engage sur le sujet avec des réflexions intéressantes comme le risque plus élevé de contagion sur des plateaux (St-Cyprien) ou la validation des championnats (St-Egrève).

Pour clore ce débat au vu de l'heure qui tourne, Pierre Vouillot propose que la nouvelle CRS qui va être mise en place très rapidement, fasse des propositions en fonction de l'évolution de la situation et qu'elles soient présentées aux clubs.

8. RESULTATS DES ELECTIONS

Election des Délégués Rég... x



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES - Election des Délégués Régionaux des GSA aux AG Fédérales
28/11/2020 12:35:40

Election des Délégués Régionaux des GSA aux AG Fédérales

Ouverture des Scrutins :	28/11/2020 à 07h00
Fermeture des Scrutins :	28/11/2020 à 15h00
Nombre de GSA à jour Affiliation et Cotisations :	116
Nombre de Voix représentées :	643
Nombre de GSA exprimés :	69 (59.48%)
Nombre de Voix exprimées :	451 (70.14%)
Nombre de Voix dans l'Urne :	1375

RESULTATS > Election des Délégués Régionaux des GSA aux AG Fédérales

1. FICHEUX JEAN-MICHEL (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)	327 voix obtenues (49 GSA)
2. MAISONNIAL DANIEL (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)	301 voix obtenues (46 GSA)
3. SAVOY JEAN-CLAUDE (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)	298 voix obtenues (43 GSA)
4. SAGNARD PHILIPPE (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)	274 voix obtenues (44 GSA)
5. WACK GUY (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)	136 voix obtenues (24 GSA)
6. Vote Blanc	39 voix obtenues (5 GSA)
Total :	1375 voix

Election du Comité Directe... x



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES - Election du Comité Directeur
28/11/2020 12:34:19

Election du Comité Directeur

Ouverture des Scrutins :	28/11/2020 à 07h00
Fermeture des Scrutins :	28/11/2020 à 15h00
Nombre de GSA à jour Affiliation et Cotisations :	116
Nombre de Voix représentées :	643
Nombre de GSA exprimés :	72 (62.07%)
Nombre de Voix exprimées :	474 (73.72%)
Nombre de Voix dans l'Urne :	5194

RESULTATS > Election du Comité Directeur

1. FICHEUX JEAN-MICHEL (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)	418 voix obtenues (64 GSA)
2. SAVOY JEAN-CLAUDE (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)	405 voix obtenues (60 GSA)
3. FRELAT VERONIQUE (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)	393 voix obtenues (60 GSA)
4. OLIVEIRA AURIANE (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)	392 voix obtenues (59 GSA)
5. GALANT PHILIPPE (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)	381 voix obtenues (58 GSA)
6. DURIEUX ELSA (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)	371 voix obtenues (56 GSA)
7. VOUILLOT PIERRE (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)	370 voix obtenues (58 GSA)
8. AKILIAN MICHELLE (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)	369 voix obtenues (56 GSA)
9. SAGNARD PHILIPPE (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)	365 voix obtenues (56 GSA)
10. THOMAS STEPHANE (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)	363 voix obtenues (56 GSA)
11. MAISONNIAL DANIEL (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)	362 voix obtenues (54 GSA)
12. MEUNIER JEREMIE (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)	341 voix obtenues (53 GSA)
13. VERNEY JULIEN (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)	336 voix obtenues (52 GSA)
14. WACK GUY (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)	312 voix obtenues (49 GSA)
15. Vote Blanc	16 voix obtenues (3 GSA)
Total :	5194 voix

Election du Médecin Admin...	
 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES - Election du Médecin Administrateur 28/11/2020 12:36:33	
Election du Médecin Administrateur	
Ouverture des Scrutins :	28/11/2020 à 07h00
Fermeture des Scrutins :	28/11/2020 à 15h00
Nombre de GSA à jour Affiliation et Cotisations :	116
Nombre de Voix représentées :	643
Nombre de GSA exprimés :	71 (61.21%)
Nombre de Voix exprimées :	462 (71.85%)
Nombre de Voix dans l'Urne :	462
RESULTATS > Election du Médecin Administrateur	
1. GOUX RICHARD (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)	440 voix obtenues (67 GSA)
2. Vote Blanc	22 voix obtenues (4 GSA)
Total :	462 voix

9. APPROBATION DU PRESIDENT DE LA LIGUE

En réunion en visio, les membres du CODIr, élus et représentants des CD, ont procédé à la désignation de leur candidat au poste de président de l'association.

1 seul volontaire s'est déclaré, Mr Pierre Vouillot. Sa candidature a été approuvée à l'unanimité des membres du CODIR présents.

L'AG étant à nouveau réunie à 13 h, procède au vote d'approbation du candidat présenté par le CODIR.

→ La candidature de Pierre Vouillot est approuvée par : 315 voix Pour, 24 Contre et 18 Abstentions

Celui-ci prend la parole et remercie les participants de cette marque de confiance. Il remercie aussi les élus sortants qui ne se sont pas représentés, pour leur implication souvent depuis de longues années, avec une pensée particulière pour Bernard Thivillier, inamovible président de la CRS. Il le fera de vive voix dès que cela sera de nouveau possible lors d'une amicale réunion.

Les débats de l'AG sont clos à 13h30.

Le Secrétaire de Séance
Daniel Maisonnial